

je le temps de citer des faits nombreux et touchants qui rappelleraient que, là aussi, déjà, il se montra ce qu'il fut constamment dans la suite parmi nous, ami généreux et désintéressé, d'un conseil sûr et prudent, d'un dévouement à toute épreuve. En 1830, il fut appelé à la cure de Fournes; et deux ans plus tard, à celle de Steenwerck.

« J'ose l'affirmer; dans cette foule qui nous entoure, il y a des représentants de ces deux paroisses éloignées. La distance ne les a pas arrêtés, et le cœur dououreusement ému, ils sont venus déposer sur la tombe de leur ancien Curé, le tribut d'un amour et d'une reconnaissance que le temps et la mort ne sauraient effacer.

En 1840, monsieur l'abbé Maes faisait son entrée dans notre ville, comme doyen de Roubaix. Notre cité n'avait alors qu'une seule paroisse, la paroisse Saint-Martin. Monsieur le doyen par sa prudence pleine de sagesse et de sagacité, par sa douceur et sa générosité, ne tarda pas à se concilier le respect et l'affection de tous.

Et maintenant, je devrais vous demander à vous qu'il dirigeait dans la voie du dévouement: pieux vicaires qu'il aimait tant, corporations religieuses si pleines de zèle, je devrais vous demander de parler avec moi, et de nous dire tout son amour pour Dieu, pour les âmes et pour les pauvres. Mais non, la modeste simplicité de notre vénérable pasteur nous imposait silence, si nous pouvions entendre encore sa douce parole. Et cependant, à combien de maux il a comploté que de misères il a soulagé! que de cœurs il a consolés! que de larmes il a essuyées!... Je fais appel aux pauvres... Je fais appel aux riches... et tous me répondent: Il a passé en faisant le bien... O bien-aimé doyen, ô notre père, adieu... ou plutôt non... au revoir; car là où vous ont conduit vos vertus; là nous voulons vous retrouver un jour.

« Ah! dans cette tombe qui vous voile à nos yeux, mais où nos cœurs savent bien vous voir encore, levez une dernière fois votre main, cette main paternelle qui tant de fois nous a bénis, qui tant de fois a béni nos familles, et daignez accorder à vos enfants qui vous pleurent et vous regretteront toujours, une suprême et sainte bénédiction. »

M. le docteur Paquet, collègue de M. le doyen Maes au conseil d'instruction, a prononcé le discours suivant :

Messieurs, Cette tombe renferme les restes mortels d'un Pasteur vénéré, qui, en passant sur la terre, a donné l'exemple de toutes les vertus et conduit les âmes dans les voies de la justice et de la vérité.

Le deuil général qui a couvert toute la ville en apprenant la maladie subite qui l'a frappé mortellement indique, plus que nos paroles ne sauraient le faire, la perte immense que la paroisse de Saint-Martin et la ville entière devaient éprouver, et la nouvelle de sa mort, en se répandant comme un coup de foudre, a saisi tous les cœurs et fait couler bien des larmes.

Vous tous qui entourez cette tombe de vos regrets et de votre vénération: Administration municipale, Conseil municipal, Conseil de fabrique, Magistrats, Membres des divers comités d'hygiène, de la commission administrative des hospices, d'instruction publique, Communautés religieuses et élèves des institutions laïques, etc., Membres de la Chambre consultative des arts et manufactures, négociants, industriels, corps des Pompiers municipaux, Membres de la Grande Harmonie, officiers de l'armée, soldats de tous grades, travailleurs de toute classe, en vous pressant auprès du corps de notre vénéré Doyen, pour lui rendre les derniers devoirs, vous témoignez hautement par votre douleur, la privation dont vous êtes frappés et s'il est un adoucissement à la peine profonde de sa famille éplorée, c'est de voir le concours immense qui partage sa douleur.

Monsieur Maes, Jules Philippe, est né à Merville (département du Nord) en 1805. Les paroisses de Saint-Maurice à Lille, de Fournes et de Steenwerck n'eurent que le temps d'admirer les excellentes qualités de son cœur; son mérite l'appela à un poste plus élevé.

En 1840, Monseigneur Belmas le nomma à la cure de Roubaix, l'une des plus grandes paroisses du diocèse. Le développement industriel et la nombreuse population ouvrière créaient au Pasteur une charge bien grande; seul, il fit face à toutes les difficultés, il fut le dernier curé de la ville de Roubaix, aujourd'hui divisée en plusieurs paroisses. Son zèle, son dévouement, sa charité sans bornes lui conquirent de suite l'estime et l'affection du riche comme du pauvre, et dans les graves épidémies dont Roubaix fut affligée, on le vit constamment porter les consolations de la religion et donner l'exemple de la charité chrétienne.

Il prenait sur ses repas le temps nécessaire pour continuer l'étude des sciences qu'il cultiva avec plaisir: l'astronomie, la botanique lui étaient familières et l'horticulture était son seul délassement.

Son esprit orné lui rendait le travail intellectuel facile et sa grande expérience en faisait un homme de bon conseil. Ses amis ne le quittaient qu'avec regret éprouvant dans son commerce un bien être dû à la bonté de son cœur, à la finesse de son esprit, à sa profonde connaissance du cœur humain. Accessible à tous, il apportait dans l'exercice de ses fonctions cette aménité qui inspire la confiance et l'infortune

ne s'adressait jamais inutilement à lui, il allait même souvent au-devant d'elle.

Nous avons pu apprécier la force et l'énergie de son caractère pendant les longues années qu'il nous a été donné d'être son médecin et son collègue dans les comités d'instruction. Il réalisait admirablement le *Justum ac tenacem propositi virum*.

En 1840 la ville de Roubaix ne comptait pas 25,000 âmes. Les établissements charitables et d'instruction publique étaient peu nombreux; on sentait généralement le besoin de voir développer l'instruction religieuse et l'éducation parmi les nombreux ouvriers et leurs enfants et l'on comprend sans peine les difficultés qu'a dû éprouver notre vénéré doyen pour contribuer à la fondation des établissements nécessaires à l'agrandissement de notre industrielle cité, qui est arrivée au sommet de la production industrielle et dont la population dépasse aujourd'hui 70,000 âmes.

Par un de ces traits de génie pratique, seul, mais comptant sur l'appui de ses ouailles, dont la générosité et les sentiments religieux sont si connus, en même temps que sur les subsides du Conseil municipal, il reconstruisit son église sans interrompre l'exercice du culte, l'orna d'objets d'art justement estimés, de riches vitraux colorés, d'autels qui font l'admiration des amateurs, et c'est en visitant les travaux du nouveau presbytère que l'administration municipale se faisait un bonheur de lui préparer, que la maladie vint le frapper mortellement.

Pendant sa vie, il fut l'ami du riche comme du pauvre; il laisse en mourant un bel exemple à ses successeurs.

Il ne m'appartient pas d'apprécier ses travaux ecclésiastiques ni de considérer la part qu'il a prise dans la fondation des établissements nombreux de charité et d'instruction publique: Pensionnats, écoles dominicales, ouvroirs, Petites-Sœurs des pauvres, sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, etc., etc.

Il a passé en faisant le bien: Hélas! il a passé trop vite pour notre affection et l'achèvement de ses œuvres, mais il laisse un souvenir qui fécondera toutes les vertus dont il a donné l'exemple pendant sa vie.

Avant de nous séparer, disons à notre vénéré Doyen un dernier et solennel Adieu!

En attendant la résurrection générale.

Que pourrions-nous ajouter aux paroles qui ont été prononcées sur la tombe de notre vénéré pasteur? D'autres, plus angorisés que nous, ont dit toutes les vertus de celui dont nous déplorons la perte. Sa mémoire restera gravée dans tous les cœurs.

Le *Moniteur* publie un décret rendu sur la proposition du ministre de l'instruction publique et par lequel M. Fleury, directeur de l'Académie de Douai, a été promu au grade d'officier dans l'ordre impérial de la Légion d'honneur.

M. Fleury était chevalier de l'ordre depuis le 14 août 1852.

Monsieur le président de la Chambre de commerce de Lille a reçu de Conseil d'administration de la Compagnie du chemin de fer du Nord la lettre suivante :

Paris, le 7 mai 1867.

Monsieur le président,

J'ai l'honneur de vous informer que notre Comité de direction a de nouveau examiné les réclamations que vous lui avez adressées au sujet de la nouvelle organisation des trains entre Paris, Lille et Dunkerque, et en vue d'y satisfaire autant que possible, il vient de décider qu'à dater du 1^{er} juin prochain, le train partant actuellement de Paris à 8 h. 35 du matin en partira à 7 h. 50 pour arriver à Lille à midi 42 au lieu de 1 h. 27 du soir, c'est-à-dire 45 minutes plus tôt.

Le service des dépêches apportées à Lille par ce train pourra donc se faire ainsi à peu près dans les mêmes conditions qu'antérieurement au 1^{er} avril dernier.

Veillez agréer, Monsieur le président, l'expression de mes sentiments bien dévoués.

Le vice-président du Conseil d'administration, DELEBEQUE.

D'après les ordres de M. le ministre de la guerre, en date du 26 avril un comité éventuel composé d'officiers d'artillerie a été chargé d'acheter à Douai les chevaux de selle et de trait nécessaires au corps de cette arme. Les circonstances qui ont motivé cette création, n'ayant plus la même gravité, le ministre a décidé, à la date du 16 de ce mois, que le comité éventuel de Douai serait supprimé et cesserait ses opérations le 30 du présent mois.

C'est dimanche prochain que le corps des Sapeurs-Pompiers de Roubaix célébrera la fête de son patron St-Mamert. La fête sera annoncée la veille par des salves d'artillerie.

Le Corps sera passé en revue le dimanche à 11 heures, sur la place de la Mairie, par MM. les adjoints; à l'issue de cette revue aura lieu, la distribution des mé-

dailles accordées par le gouvernement aux Pompiers qui se sont particulièrement distingués aux incendies.

Un banquet auquel assisteront les autorités constituées aura lieu à deux heures et sera suivi d'un bal.

Le lendemain lundi, un obit solennel sera célébré à la mémoire des pompiers décédés.

Dans l'après-midi du même jour, un tir au fusil aura lieu à l'estaminet de *Ma Campagne*.

Au marché aux grains du 22 mai 1867, il y a eu une hausse moyenne de 0 fr. 17 cent. à l'hectolitre.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la Séance du 19 mai 1867.

Sommes versées par 93 déposants dont 49 nouveaux. 15,110
74 demandes en remboursem. 20,052 60
Les opérations du mois de mai sont suivies par MM. Réquillart-Desaint et Alfred Motte, directeurs.

Pour toute la Chronique locale, J. Reboux.

PHOTOGRAPHIE

A BLIN

25, RUE DU MIDI, 25.

Le prix des photographies noires, jusqu'à 1^{er} août sera de 10 fr. la douzaine. Et celui des photographies fonds blancs dégradés sera de 12 francs, jusqu'à la même date.

FAITS DIVERS

Nous empruntons au *Figaro* ces détails sur le service de la police à l'Exposition :

La police est faite à l'Exposition par cinq cent cinquante trois sergens de ville, et cinquante deux agents de la sûreté en costume civil.

Les sergens de ville sont presque tous d'un certain âge: ils ont du service et savent faire leur devoir sans blesser le public par des excès de zèle. Les agents de la sûreté sont des gaillards connaissant à fond les procédés de soustraction de tous les peuples. S'il y avait une exposition universelle de fious, on pourrait les prendre pour former le jury des récompenses.

Ce personnel est commandé par vingt-neuf brigadiers et sous-brigadiers.

En outre, il arrive chaque matin au Champ-de-Mars cent dix gardes de Paris, sous la conduite d'un lieutenant. Ces soldats sont chargés du service des portes. Les établissements de la police se composent d'un poste central, situé sous la marquise extérieure du palais, section belge, et contenant le bureau du commissaire de police, de l'officier de paix, la salle des rapports, etc.; de deux postes situés aux portes de l'Ecole-Militaire et d'Éna. Ces deux établissements sont identiques. Ils contiennent chacun un violon pour hommes pouvant renfermer quinze à vingt hommes, et un violon pour dames un peu moins étendu. Chaque poste contient quarante-deux lits pour les agents.

On n'entre plus dans le palais après six heures du soir. A ce moment a lieu la sortie générale, qui s'opère ainsi :

Les tambours de la garde de Paris battent la retraite sous la marquise du jardin central. Les trois cent soixante agents dont se compose le service du jour se massent dans le jardin, et se divisent en groupes à peu près égaux, en sortent par toutes les portes, balayant devant eux le public. Les galeries concentriques divisant le palais par zones, tous les agents se trouvent en ligne sitôt qu'une zone est parcourue.

Quand les agents sont arrivés à la grande nef des machines, on ferme les portes du palais, à l'exception des quatre grandes entrées, et la battue amène les retardataires sur ces quatre points où leur sortie s'opère. Cette battue ne dure pas plus d'une demi-heure.

Les quatre portes principales restent ouvertes toute la nuit, afin de faciliter le service des pompes en cas d'incendie. Deux agents sont postés en permanence à chaque porte, et empêchent d'entrer qui ce soit, sous aucun prétexte. A l'intérieur se tiennent cent agents munis de lanternes sourdes, se promenant dans toutes les parties du palais, braquant leurs lanternes sur tous les points où un bruit si léger qu'il soit, se fait entendre. Des lanternes se tiennent immobiles à chaque endroit où se trouve un objet d'une grande valeur.

La battue du parc se fait à minuit d'une façon analogue. Les agents, munis de leurs lanternes, se groupent sous la marquise du palais, et partant de là, se dirigent vers la grande avenue circulaire, où ils se retrouvent.

De là, ils repartent en se dirigeant vers les clôtures, en sondant tous les coins, et en s'assurant à chaque établissement isolé qu'il ne reste que le personnel autorisé à y coucher. L'opération dure trois-quarts d'heure.

Trente-deux sergens de ville passent la nuit dans le parc.

Pour la surveillance de jour, les sergens de ville occupent toujours les mêmes points dans le palais. Ils en connaissent les moindres détails, et savent quels sont les endroits où une vitrine est vulnérable. Aussi le public peut-il se renseigner au-

près d'eux, et les trouvent-ils toujours obligeants et empressés.

Dans le parc, seize agents se promènent perpétuellement sous la marquise, et hâtent le grand boulevard circulaire.

A toutes les portes, il y a des plantons, ainsi qu'auprès des établissements importants et des barrières faciles à escalader. A l'extérieur, deux agents se promènent sur chaque face du Champ-de-Mars. Ils auront pour divertissement la lecture des affiches quand les clients auront eu l'obligeance d'en apposer, ce qu'ils ne se pressent pas de faire.

La plus grande politesse est recommandée aux agents. Aussi les étrangers et les provinciaux sont-ils enchantés de la façon dont se pratique la police à Paris. Cette bienveillance n'exclut pas l'exécution sévère des consignes, et la surveillance est si bien faite que, depuis l'ouverture, il n'y a eu que six vols ou tentatives de vols aussitôt réprimés que signalés. Les opérations des pick-pockets se sont accomplies sur une échelle un peu plus large. Il en a été signalé une vingtaine seulement, dit-on.

Chaque jour, un commissaire de police vient au Champ de Mars faire sa petite récolte. Un officier de paix est aussi détaché chaque jour pour assurer la facile circulation des voitures.

La police de l'Exposition est dirigée par M. Archer, officier de paix du septième arrondissement qui, appelé par son service à surveiller les travaux depuis leur commencement, a vu l'importance de l'Exposition grandir chaque jour et en connaît les moindres détails. — (Alfred Duplessis.)

On lit dans l'*Etoile d'Orient*: « Les autorités de l'île de Malte viennent de décider que la libre pratique serait refusée pendant l'été prochain aux vapeurs et aux navires à voiles venant d'Égypte, de la Syrie et des autres ports de l'Empire ottoman, et ayant à bord des pèlerins musulmans de retour de la Mecque.

Non seulement la libre pratique sera refusée à ces bâtiments quand même ils seraient munis d'une patente nette, mais aussi tout débarquement du bord leur est formellement interdit.

Les autorités de Gibraltar ont promulgué une décision semblable. — On écrit de Tournai, sous la date du 17, au *Journal de Charleroi*: « Hier, vers deux heures de l'après-midi, un drame affreux a épouvanté la commune de Bruille. Le jardinier de M. le comte Duchâtel, dans un accès de folie, s'est rué sur sa femme, et, armé d'un rasoir, lui a coupé littéralement la tête. La victime est tombée aux pieds de son meurtrier, blessée à mort de sept coups terribles, après une lutte désespérée.

La jeune fille de cette malheureuse, en essayant de porter secours à sa mère, a été toute meurtrie par le fou furieux qui, ayant saisi un de ses sabots, frappait à tort et à travers. La gendarmerie, prévenue trop tard, se rendit immédiatement sur le lieu du crime et s'empara, non sans peine, du jardinier, qui a été conduit à Froimond, dans la maison des aliénés.

On écrit d'Anvers, sous la date du 15 mai, au *Journal La Belgique*: Hier soir, une triste nouvelle se répandait dans notre ville. Elle annonçait la perte, corps et biens, du steamer néerlandais, *Amintica III*, faisant le service régulier d'Amsterdam à Anvers, et ayant sombré près de Stavenisse. Comme d'ordinaire, ce bateau avait un grand nombre de voyageurs à bord; la crante de plusieurs familles fut très-grande. L'administration des bateaux à vapeur de cette ligne envoya en toute hâte aux informations, et fort heureusement on a pu apprendre que le sinistre n'avait pas toute la gravité que la première rumeur lui avait attribuée.

L'*Amintica III*, par suite de la disparition d'une bouée, enlevée par l'ouragan, était allé toucher sous Stavenisse. Le choc fut terrible, le bateau avait éprouvé des avaries qui amenèrent en peu de temps trois pieds d'eau dans la cale. La position du vapeur était des plus dangereuses; les passagers ainsi que l'équipage le quittèrent au plus tôt. Par bonheur, trois bateaux allégés, qui se trouvaient dans ces parages purent amoindrir le danger en transportant par partie de la cargaison. Alors l'équipage revint à son poste et, avec l'aide d'un bateau à vapeur, on parvint à renflouer le navire et à le faire échouer sur un banc de sable.

Maintenant, après y avoir fait quelques réparations, ou va essayer de rallumer ses feux et de le conduire au canal de Zuid-Beveland avec ses trois allégés. Les avaries sont graves, mais on n'a pas de mort d'homme à déplorer.

COURS DE LA BOURSE

Du 23 mai 1867.	
Cours de ce jour	Cours précédent
3 1/2 %..... 69 75	— 3 1/2 %..... 69 85
4 1/2 %..... 98 25	— 4 1/2 %..... 98 75

DENTS depuis 5 francs

VERBRUGGHE

Dentiste

29, rue du Grand-Chemin, Roubaix. — 11, rue Scarreembault, Lille.

Guérison du mal de dents

Paiement après succès.

M. VERBRUGGHE, se rend à domicile et se charge de racommoder toute espèce de pièces artificielles. 6631

ANNONCES

Etude de M^e VALENDUCQ, notaire à Lannoy.

FLERS AU PONT DE CROIX.

le long de la Digue du Canal, sur la propriété de MM. Descat.

VENTE IMPORTANTE DE BOIS ABATTUS

CONSISTANT EN :

35 beaux chênes ayant un mètre cinquante centimètres de circonférence, 21 gros frênes, 6 ormes, 2 bois-blancs et 1 pommier.

Convenables aux constructeurs, charpentiers, menuisiers, etc. L'an 1867, le lundi 24 juin, à 10 heures précises du matin, M^e VALENDUCQ, notaire à Lannoy, procédera publiquement à cette vente.

Il sera accordé long crédit, moyennant caution.

Réunion sur les lieux. M^e VALENDUCQ, notaire à Lannoy, chargé de cette vente et des conditions, le 19 m. 2, 16 j. 6933.

Etudes de M^e BRIET, notaire à Origny-Sainte-Benoite, et de M^e DUPLAQUET, notaire à Moy (arrondissement de Saint-Quentin (Aisne)).

A VENDRE à l'amiable,

un

GRAND ÉTABLISSEMENT

industriel

avec maison de maître

Le tout situé à Origny-Sainte-Benoite, rue de la Croix, ou route départementale n^o 26.

Cet établissement, ci-devant occupé pour la fabrication des châles et tissus de soie, veut, se compose de :

1^o Une maison de maître, divisée en plusieurs places, et élevée d'un étage, avec écurie, remises, bucher, cour et jardin.

2^o Un grand corps de bâtiment, construit en briques et pierres, couvert d'ardoises, surmonté d'un étage, avec grenier au-dessus, et vaste cave dessous, le tout ayant servi de magasins, bureaux et ateliers de piquage, échantillonnage et défilage.

S'adresser pour visiter cet Etablissement : à M^e Briet, notaire à Origny-Sainte-Benoite, et pour traiter, soit audit M^e Briet, soit à M^e Duplaquet, notaire à Moy.

VILLE DE TOURCOING, rue de

Lille, n^o 419.

Vente publique

Par suite de la faillite du sieur Lemay-Willoquet, tilleur de laines, rue de Lille, 419, à Tourcoing.

Sans frais pour les acheteurs — d'une grande quantité de

LAINES FILEES

Pour bonneterie ou pour tricots, cardées ou mixtes, peignées, brutes, déchets de toutes sortes, filés en bobines et en écheveaux.

MARCHANDISES OUVRÉES

Commun terni, commun blanc, commun nuances diverses, petits durs, extra-terni n^o 2, demi-commun terni, extra-terni n^o 2, mérinos n^o 2, extra-terni n^o 1/2 demi-fin, nuances diverses en demi-commun, fin, extra fin.

Bobines de préparation.

MARCHANDISES BRUTES

Laines de Perse, de Hollande, de Belgique, de pays, déchets, bourres et balayures de toutes sortes.

Grande quantité de drogueries pour teintures, huiles d'olive pour machines, goudrons pour la production du gaz, etc.

Mannes perches, caisses, pots de filature, dévidoirs, bobinoirs, bascules, leurs poids, peloteuses, moulins à retordre, penes, etc.

MOBILIER

Appareils de chauffage, bureau, chaises, passiers, baromètres, presse à copier, doreils à gaz, tables de magasins, balances de précision, romains et compteurs, tables hautes et armoires de cuisine, litige, de table, pendules, meubles de salon, tapis, rideaux, bibliothèque lit et literie, meubles en noyer et en acajou, effets d'homme et de femme, vins de différents crus.

Un catalogue spécial, donnant le détail de toutes les marchandises à vendre, sera distribué à chaque personne qui en fera la demande au syndic et aux huissiers vendeurs.

Le lundi 27 mai et jours suivants, à dix heures du matin, Messieurs les huissiers et auditeurs du tribunal de commerce de Lille, BROUTIN et PANNIER, en conformité d'une ordonnance de M. le juge commissaire, enregistrée, procéderont à cette vente à la requête de M. Henri LEQUENNE, greffier de justice-de-peace à Lille, syndic à ladite faillite.

Comptable

On demande un bon comptable habillé à la partie double. Répondre au bureau du journal sous les initiales O. A. C. en indiquant tous les renseignements et les maisons où l'on a travaillé. 6662